



## SCP ADDE-SOUBRA AVOCATS

espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, MONTPELLIER

ADDE-SOUBRA  
AVOCATS



04.67.66.03.32 - [www.as-avocats.net](http://www.as-avocats.net) - mail : [contact@as-avocats.net](mailto:contact@as-avocats.net)

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT DE TYPE 2 AVEC LOGGIA

d'une superficie loi Carrez de 31,23 m<sup>2</sup>

sis à **SETE** (Hérault), **54, quai du Bosc**, Résidence Le Majestic 2, appt 18

**MISE A PRIX : 45.000 €**

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

*Visite : 25 novembre 2024 à 9 heures*

**LE LUNDI 9 DECEMBRE 2024 à 14 heures et suivantes au besoin**

au Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, salle Auguste Comte

La présente vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, société coopérative à capital variable, dont le n° SIREN est 492 826 417, dont le siège est avenue de Montpelliéret, MAURIN 34977 LATTES CEDEX, agissant par son représentant légal en exercice ès-qualités, domicilié en cette qualité au siège.

Ayant constitué pour avocat Maître Pascal ADDE, membre de la SCP ADDE-SOUBRA AVOCATS, avocat au barreau de MONTPELLIER, y demeurant, Espace Pitot - 60, place J. Mirouze - bât C, 34000 MONTPELLIER.

#### DESIGNATION DES BIENS :

COMMUNE DE SETE (Hérault) :

Dans un ensemble immobilier situé 54, quai de Bosc, Le Majestic I, Le Majestic II, Le Royal Cup, cadastré section BC n° 646 d'une contenance de 15 a 10 ca : Dans le bâtiment "Le Majestic 2".

LE LOT N° 10 : un appartement de type T2 situé au 1er étage du bâtiment Le Majestic 2, portant le n° 18 du plan comprenant : séjour-kitchenette, chambre, salle d'eau, wc, dégagement, rangement, loggia, d'une superficie habitable de 31,23 m<sup>2</sup> - superficie loggia : 3,12 m<sup>2</sup>.

Et les 71/10 000èmes des parties communes générales.

Et les 236/10 000èmes des parties communes spéciales au bâtiment.

#### DESCRIPTION SOMMAIRE SELON PV DESCRIPTIF

Il s'agit d'un appartement de type 2 situé au 1er étage du bâtiment « Le Majestic 2 » portant le n° 18 du plan comprenant : un séjour kitchenette - une chambre - une salle d'eau - un wc - un dégagement - un rangement - une loggia. Sol : carrelage - plinthes : carrelage - murs et plafond : peinture gouttelettes. Une baie-vitrée châssis aluminium, doubles vantaux, ouvertures coulissantes, double vitrage. Volet roulant en PVC avec manivelle. Une fenêtre avec châssis PVC, un vantail, ouverture à la française, double vitrage. Volet en PVC, ouverture en accordéon. Convecteurs électriques. Chauffe-eau électrique 100 L. Pas de cave. Pas de garage.

*Le bien est actuellement occupé par la copropriétaire et son époux.*

Le syndic de copropriété est L'Adresse, l'Agence La Corniche, SARL GILLES AUDRAN IMMOBILIER, BP 46, 34201 SETE CEDEX.

Année de construction : 1989 /2000 - Surface habitable Loi Carrez : 31,23 m<sup>2</sup>. Estimation des coûts annuels d'énergie du logement : entre 410 et 590 euros. Bien en copropriété : oui. Information d'affichage énergétique sur ce bien : DPE : D - GES : A.

#### S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- **Maître Pascal ADDE**, membre de la SCP ADDE-SOUBRA AVOCATS, avocat au barreau de MONTPELLIER, [site internet : https://www.as-avocats.net/](https://www.as-avocats.net/) - mail : [contact@as-avocats.net](mailto:contact@as-avocats.net) - ☎ 04.67.66.03.32.

- au **Greffé du Juge de l'Exécution près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER**, place Pierre Flotte, 34000 MONTPELLIER, où le cahier des conditions de la vente (RG 24/00053) peut être consulté.

*Sur les lieux pour visite le lundi 25 novembre 2024 à 9 heures.*

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire de MONTPELLIER et moyennant consignation du dixième de la mise à prix par chèque de banque.*